## Répartition des tâches pour le projet

Dans le cadre de notre projet C-Wire, visant à analyser des données de distribution d'énergie à partir d'un fichier CSV volumineux, nous avons tous trois collaboré à la réalisation des différentes étapes en échangeant activement sur les éventuels points de blocage. La répartition des tâches s'est faite de la manière suivante, après plusieurs séances consacrées à la compréhension initiale du projet, qui était compliqué pour nous au début :

Nous avons tous les trois, Maïssa, Adou et Axel, travaillé ensemble lors de plusieurs séances afin d'éclaircir les exigences et les objectifs du projet. Ce travail de clarification était indispensable pour structurer les prochaines étapes et permettre une répartition claire des tâches.

## Axel:

 Responsable de la partie shell. Axel a pris en charge l'écriture et la gestion du script shell (c-wire.sh), incluant les fonctions de filtrage des données CSV et la gestion des paramètres d'exécution. Il a aussi intégré les vérifications des erreurs et des durées d'exécution.

## Adou:

 Chargé de la partie C concernant la création et la gestion de l'arbre AVL pour organiser les stations (HV-B, HV-A, LV). Son travail a porté sur l'implémentation des fonctions liées à l'arbre binaire équilibré et sur l'optimisation des calculs de consommation.

## Maïssa:

 Responsable du traitement et du remplissage des informations de l'arbre AVL avec les données pertinentes extraites des fichiers filtrés. Elle s'est assurée que les calculs des capacités et des consommations étaient exacts et correctement renvoyés dans les fichiers de sortie.

Bien que chaque membre de l'équipe ait eu des rôles bien définis, nous avons constamment collaboré pour résoudre les problèmes rencontrés par chacun. Si l'un d'entre nous éprouvait des difficultés à réaliser une tâche particulière, les autres intervenaient pour fournir de l'aide et proposer des solutions.

Cette approche nous a permis de progresser de manière collective tout en respectant le cahier des charges du projet et en garantissant une répartition efficace des responsabilités.